



Parlement européen

32e session de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE

[05-12-2016 - 16:29]

La 32e session plénière de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE se tiendra à Nairobi, capitale du Kenya, du 19 au 21 décembre 2016. La session sera officiellement ouverte par ses coprésidents, Louis Michel pour le Parlement européen, et Netty Baldeh (Gambie) pour les pays ACP en présence de Justin Muturi, Président de l'Assemblée nationale du Kenya.

La session plénière sera précédée et préparée par les réunions des trois commissions permanentes le samedi 17 décembre. Il s'agit des commissions du développement économique, des finances et du commerce, des affaires politiques, et des affaires sociales et de l'environnement. La réunion du Bureau aura lieu le dimanche 18 décembre.

Contacts

Emilie TOURNIER

Attaché de presse

Numéro de téléphone : (+32) 2 28 30578 (BXL)

Numéro de téléphone : (+33) 3 881 72649 (STR)

Numéro de GSM - portable : (+32) 473 55 74 66

Courrier électronique : emilie.tournier@europarl.europa.eu

Delphine COLARD

Attaché de presse

Numéro de téléphone : (+32) 2 28 43383 (BXL)

Numéro de téléphone : (+33) 3 881 64123 (STR)

Numéro de GSM - portable : (+32) 498 98 44 85

Courrier électronique : delphine.colard@europarl.europa.eu

Background

Background

Quels seront les sujets débattus à Nairobi?

Le débat principal de la 32e session de l'Assemblée parlementaire paritaire (APP) ACP-UE intitulé "Croissance démographique: défis et opportunités" mettra l'accent sur les enjeux d'une croissance démographique non maîtrisée, sur les conséquences d'une pression démographique importante dans différentes régions du monde mais aussi l'impact du vieillissement de la population en Europe. Ces éléments viendront alimenter une discussion intense tout au long de la session.

L'Assemblée se prononcera mercredi 21 décembre sur trois résolutions:

- Les limites constitutionnelles aux mandats présidentiels (débat mardi matin, co-rapporteurs: Tulia Ackson (Tanzanie) et Ignazio Corrao (IT)) ;
- Les défis posés à l'agriculture familiale et à l'agriculture à petite échelle dans les pays ACP (débat mardi après-midi, co-rapporteurs: Uladi Mussa (Malawi) et Maria Heubuch (DE)) ;
- L'incidence des flux financiers illicites sur le financement du développement (débat mardi après-midi, co-rapporteurs: Ousmane Kaba (Guinée) et Theodor Dumitru Stolojan (RO)) ;

Deux sujets urgents seront débattus et conclus par des résolutions:

- La situation post-électorale au Gabon (débat mardi, vote mercredi); et
- L'impact de l'ouragan Matthew en Haïti (débat et vote mercredi).

Mardi 20 décembre, les députés européens et leurs homologues des parlements nationaux des pays ACP débattront également du rôle du commerce dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

Autre sujet d'actualité, « Comment soutenir la réinstallation des migrants dans leur pays d'origine » sera un des sujets débattus mercredi 21 décembre.

La séance solennelle d'ouverture de la 32e session de l'APP le lundi 19 décembre à 11h00 aura lieu en présence de Justin Muturi, Président de l'Assemblée nationale du Kenya. Les députés débattront aussi avec le commissaire Neven Mimica lundi 19 décembre, et avec Cassam Uteem, ancien Président de Maurice et avec les autorités kenyanes, mercredi 21 décembre. Ils débattront aussi mardi matin avec la Présidence en exercice du Conseil de l'Union européenne.

Background

Pourquoi une réunion APP ACP est-elle nécessaire? Quels résultats tangibles peut-on obtenir?

L'UE entretient un partenariat spécial avec les pays ACP, en raison des liens historiques entre ces pays et de nombreux États membres. Ce partenariat est établi par l'accord de Cotonou signé en juin 2000. Il est essentiel que ce partenariat ait une dimension parlementaire, permettant le contrôle de la dimension gouvernementale et exécutive.

Voir aussi:

http://www.europarl.europa.eu/intcoop/acp/20_01/default_en.htm

Background

Quels sont les résultats tangibles obtenus lors des réunions précédentes?

L'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE ne détient pas de pouvoirs de prise de décisions en tant que tels. Son importance vient du fait qu'il s'agit de l'unique forum où les représentants parlementaires ACP peuvent exprimer leurs craintes et préoccupations à l'UE et vice versa. Elle permet également aux représentants élus des pays ACP de faire part de leurs craintes directement à la Commission européenne et de s'informer mutuellement sur l'avancement des négociations relatives aux accords commerciaux avec leur pays. Les résolutions adoptées par l'APP ACP-UE ont été introduites dans les accords actuels ACP-UE et continueront à être intégrées dans ces accords.

Quelques exemples:

- valorisation du rôle de la femme dans le processus de développement;
- intégration d'une politique de l'environnement dans les projets de développement;
- promotion du commerce comme vecteur du développement, en particulier par le biais des Accords de partenariat économique prévus à l'Accord de Cotonou;
- programmes de développement rural et de microprojets adaptés aux besoins des communautés spécifiques;
- amélioration des mesures de lutte contre les épidémies et renforcement des services de santé et d'hygiène;
- création de politiques de développement décentralisées;
- réunions annuelles entre les partenaires économiques et sociaux;
- promotion de la coopération régionale, politique et commerciale;
- coopération plus étroite avec les organisations non gouvernementales actives dans le domaine du développement;
- aide aux pays endettés, engagés dans des politiques d'ajustement structurel, leur permettant de maintenir des services indispensables;
- mise en valeur de la dimension culturelle dans la coopération Nord-Sud;
- accélération des procédures d'aides et augmentation des crédits destinés aux réfugiés et aux personnes déplacées; et
- renforcement de l'engagement sur le respect et la défense des droits de l'homme et de la dignité humaine.

Background

Comment choisit-on les lieux de réunions?

L'APP se réunit deux fois par an, une fois dans l'UE, traditionnellement dans l'État membre qui préside le Conseil des ministres de l'UE, et une fois dans un pays ACP, déterminé par le groupe des pays ACP.

APP précédentes:

- Wiesbaden, Allemagne, 23-28 juin 2007;
- Rwanda, 17-22 novembre 2007;
- Ljubljana, Slovénie, 17-20 mars 2008;
- Port Moresby, Papouasie Nouvelle Guinée, 29 novembre - 1er décembre 2008;
- Prague, République tchèque, 4-9 avril 2009;
- Luanda, Angola, 30 novembre - 3 décembre 2009;
- Tenerife, Espagne, 29 mars - 1er avril 2010;
- Kinshasa, RD Congo, 2-4 décembre 2010;
- Budapest, Hongrie, 16-18 mai 2011;
- Lomé, Togo, 21-23 novembre 2011;
- Horsens, Danemark, 28-30 mai 2012;
- Paramaribo, Suriname, 27-29 novembre 2012;
- Bruxelles, Belgique, 17-19 juin 2013;
- Addis Ababa, Éthiopie, 25-27 novembre 2013;
- Strasbourg, France, 17-19 mars 2014;
- Strasbourg, France, 1-3 décembre 2014
- Suva, Fidji, 15-17 juin 2015;
- Bruxelles, 7-9 décembre 2015; et
- Windhoek, Namibie, 13-15 juin 2016.

Background

Quand et où aura lieu la prochaine Assemblée parlementaire paritaire?

La 33e session de l'APP ACP-UE devrait se tenir dans un pays de l'Union européenne au premier semestre 2017 (date et lieu à déterminer).

Background

Qui préside l'APP ACP-UE?

Deux coprésidents, l'un vient de l'UE (actuellement M. Louis Michel, ADLE, BE) et l'autre d'un pays ACP (actuellement M. Netty Baldeh de Gambie).

Background

Comment l'APP ACP-UE est-elle organisée?

78 députés européens et 78 députés nationaux des pays ACP.

Deux coprésidents, l'un vient de l'UE (actuellement Louis Michel, ADLE, BE) et l'autre d'un pays ACP (actuellement M. Netty Baldeh de Gambie).

24 vice-présidents (12 députés européens et 12 députés des pays ACP). Ensemble, ils constituent le Bureau avec les deux coprésidents.

Lors de cette Assemblée parlementaire ACP UE, les réunions des trois commissions permanentes (affaires politiques, développement économique, finances et commerce, et affaires sociales et environnement) ainsi qu'une séance plénière auront lieu.

Background

Quelle est la composition de la délégation du Parlement européen?

78 membres

<http://www.europarl.europa.eu/delegations/en/dacp/home.html>

50 députés se sont déjà inscrits pour la réunion à Nairobi (en date du 29 novembre 2016, classés par langue):

Noms des membres	Prénoms des membres	Groupe politique	Langues
MICHEL	Louis	ADLE	FR
RIVASI	Michèle	Verts/ALE	FR
ARENA	Maria	S&D	FR
DE SARNEZ	Marielle	ADLE	FR
GRIESBECK	Nathalie	ADLE	FR
MANSCOUR	Louis-Joseph	S&D	FR
ALLOT	Louis	ENL	FR
GAHLER	Michael	PPE	DE
LIETZ	Arne	S&D	DE
NEUSER	Norbert	S&D	DE
NOICHL	Maria	S&D	DE
WERNER	Martina	S&D	DE
SCHUSTER	Joachim	S&D	DE
ZELLER	Joachim	PPE	DE
CASPARY	Daniel	PPE	DE
LEINEN	Jo	S&D	DE
ERTUG	Ismail	S&D	DE
KYENGE	Cécile Kashetu	S&D	IT
CORRAO	Ignazio	EFDD	IT
BEARDER	Catherine	ADLE	EN
VAUGHAN	Derek	S&D	EN
WARD	Julie	S&D	EN
GILL	Neena	S&D	EN
MARTIN	David	S&D	EN
CAMPBELL BANNERMAN	David	ECR	EN
GUERRERO SALOM	Enrique	S&D	ES
GAMBÚS	Francesc	PPE	ES
DIAZ DE MERA	Agustin	PPE	ES
ESTARÀS FERRAGUT	Rosa	PPE	ES
HERRANZ GARCÍA	Esther	PPE	ES
JIMÉNEZ-BECERRIL BARRIO	Teresa	PPE	ES
LÓPEZ AGUILAR	Juan Fernando	S&D	ES
SENRA RODRÍGUEZ	María Lidia	GUE-NGL	ES
SERRÃO SANTOS	Ricardo	S&D	PT
ZORRINHO	Carlos	S&D	PT
LEGUTKO	Ryszard	ECR	PL / FR / EN
WENTA	Bogdan	PPE	PL/DE
ZWIEFKA	Tadeusz	PPE	PL
ROSATI	Dariusz	PPE	PL
KŁOSOWSKI	Sławomir	ECR	PL
HETMAN	Krzysztof	PPE	PL
HÖLVÉNYI	György	PPE	HU
JÄÄTTEENMÄKI	Anneli	ADLE	FI

Background

ZÁBORSKÁ	Anna	PPE	SK
CHRISTENSEN	Ole	S&D	DK
STOLOJAN	Theodor Dumitru	PPE	RO
NEGRESCU	Victor	S&D	RO
VALERO	Bodil	Verts/ALE	SE
GABRIEL	Mariya	PPE	BG

Background

Quels pays ACP sont représentés?

78 pays

Angola - Antigua-et-Barbuda - Bahamas - Barbade - Belize - Bénin - Botswana - Burkina Faso - Burundi - Cap-Vert - Cameroun - République centrafricaine - Comores - Congo - Îles Cook - Côte d'Ivoire - Cuba - République démocratique du Congo (DRC) - Djibouti - Dominique - République dominicaine - Érythrée - Éthiopie - Fidji - Gabon - Gambie - Ghana - Grenade - Guinée - Guinée équatoriale - Guinée-Bissau - Guyane - Haïti - Jamaïque - Kenya - Kiribati - Lesotho - Liberia - Madagascar - Malawi - Mali - Îles Marshall - Mauritanie - Maurice - Micronésie - Mozambique - Namibie - Nauru - Niger - Nigeria - Niue - Palaos - Papouasie-Nouvelle-Guinée - République du Rwanda - Saint-Christophe-et-Nevis - Sainte-Lucie - Saint-Vincent-et-les-Grenadines - Samoa - Sao Tomé-et-Principe - Sénégal - Seychelles - Sierra Leone - Salomon - Somalie - Afrique du Sud - Soudan - Suriname - Swaziland - Tanzanie - Tchad - Togo - Tonga - Trinité-et-Tobago - Tuvalu - Ouganda - Vanuatu - Zambie - Zimbabwe.

N.B: Cuba fait partie des ACP mais n'a pas signé l'accord de Cotonou et, par conséquent, n'est pas représenté dans l'APP.